

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS RIGNACOIS**

NOMBRE DE MEMBRES	SEANCE DU 09 MARS 2026
Afférents au Conseil Communautaire : 26 En exercice : 26 Qui ont pris part à la délibération : 24	Le neuf mars deux mille vingt-six à vingt heures trente , le Conseil Communautaire s'est réuni à la mairie de Rignac sous la présidence de Jean-Marc CALVET.
Date de la Convocation : 02 mars 2026	

Etaient présents : ROUQUETTE Dominique, GANNAC Gisèle, GRANIER Samuel, OLIVIE Benoît, PORTIE Serge, ROZIERES Nathalie, RUFIE Bertin, BESSIERE Jean-Louis, BASTIDE Michel, PALAYRET Christian, BOUYSSOU Yves, COUDERC Jean-Christophe, TEULIER Julien, MAZARS Yves, FERRAND Myriam, FRAYSSE Kévin, CALVET Jean-Marc, GLADIN Nathalie, ISSALY Christine, ISSALY Jean-Pierre, MIRABEL Isabelle, MARTY Maurice, MOULY Caroline, PRADELS Michel.
Procuration : Néant
Absent excusé : VINEL Marylène, PRADELS Dominique
Secrétaire de séance : Kévin FRAYSSE

**Délibération n ° 2026- 32 : Finances locales
Vote du budget 2026 – Office de Tourisme du Pays Rignacois**

Monsieur le Président présente au Conseil Communautaire le projet de budget annexe 2026 Office de Tourisme du Pays Rignacois proposé par le bureau, qui a été envoyé aux membres du conseil il y a 12 jours comme le prévoit le référentiel budgétaire et comptable M57. Ce budget s'équilibre comme suit :

Office de Tourisme du Pays Rignacois	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	133 450 €	
RECETTES	133 450 €	

Après avoir examiné le document budgétaire présenté, et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

- adopte à l'unanimité le budget 2026 Office de Tourisme du Pays Rignacois conformément à la maquette officielle jointe à la présente délibération
- dit que le budget est réputé voté par chapitres pour la section de fonctionnement.

Abstentions : 0

Exprimés : 24

Pour : 24

Contre : 0

Fait et délibéré à RIGNAC, Les jour, mois et an susdits
Ont signé au registre tous les membres présents
Pour extrait conforme.

Acte rendu exécutoire par :

- dépôt en Préfecture le : 12 MARS 2026
- publication en date du : 12 MARS 2026

Le Président
Jean-Marc CALVET,
Acte dématérialisé

Communauté de Communes
du Pays Rignacois
12390 RIGNAC

Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Délibération n ° 2026- 32 : Vote du budget 2026 ? Office de Tourisme
du Pays Rignacois

Date de décision: 09/03/2026

Date de réception de l'accusé 12/03/2026

de réception :

Numéro de l'acte : 20250309_32

Identifiant unique de l'acte : 012-241200625-20260309-20250309_32-BF

Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matières de l'acte : 7 .1 .2

Finances locales

Decisions budgetaires

délibérations afférentes aux documents budgétaires (BP, DM, CA,
affectation des résultats, approbation du compte de gestion)

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

Nom du fichier : DOCBUDG-BP OTPR 2026.xml (99_BU-012-241200625-20260312-
20250309_32-BF-1-1_1.xml)

Annexe : 32 - Vote du budget 2026 - Office de Tourisme.pdf (70_DE-012-
241200625-20260312-20250309_32-BF-1-1_2.pdf)

DELIBERATION